# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## abattoirs

Question écrite n° 58380

### Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par les abattoirs et industries de transformation. En effet, le 23 novembre dernier, M. le ministre indiquait qu'il allait prendre « un large éventail de mesures pour soutenir, directement et indirectement, non seulement les éleveurs de bovins mais aussi les entreprises situées en aval : les abattoirs et les industries de transformation ». Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui ont effectivement été prises.

### Texte de la réponse

Concernant les difficultés que connaissent les abattoirs de bovins, les éléments suivants peuvent être portés à l'attention de l'honorable parlementaire. La mesure étendant la liste des matériels à risque spécifié aux boyaux, thymus et amygdales des bovins, quel que soit leur âge, a été jugée nécessaire pour assurer la sécurité des consommateurs, compte tenu des avis scientifiques émis par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA). Au-delà des aspects sanitaires, la crise de la filière « viande bovine » engendrée par la forte chute de la consommation des produits qui en sont issus, entraîne des conséquences économiques et sociales pouvant être importantes pour certaines entreprises. Au sein du dispositif d'accompagnement des entreprises décidé par le Gouvernement, certaines mesures de soutien sont déjà opérationnelles, comme l'indemnisation des stocks de produits non commercialisables du fait de l'évolution de la réglementation, les aides à l'emploi et l'accès des entreprises à des prêts bonifiés. D'autres mesures sont à l'étude, sous la forme d'un plan d'aide à la restructuration des entreprises. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la mise en oeuvre des procédures d'aide aux investissements, dans la mesure où les entreprises présenteraient un programme visant à la réorientation de leurs activités ou à l'adaptation de leurs outils aux nouvelles contraintes.

### Données clés

**Auteur :** M. Henry Chabert
**Circonscription :** Rhône (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 58380
**Rubrique :** Agroalimentaire
**Ministère interrogé :** agriculture et pêche
**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1177
**Réponse publiée le :** 23 avril 2001, page 2398